



## AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

### Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom de l'acheteur : Commune de Cavan  
Siret : 212 200 349 00067  
Ville : Cavan  
Code Postal : 22140

### Section 2 : Communication

Profil acheteur : <https://marches.megalis.bretagne.bzh>  
L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil acheteur : oui  
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : non  
Nom du contact : Monsieur le Maire de Cavan  
Adresse mail du contact : [mairie.cavan@wanadoo.fr](mailto:mairie.cavan@wanadoo.fr)  
N° de téléphone du contact : 02 96 35 86 09

### Section 3 : Procédure

Type de procédure : procédure adaptée ouverte  
Conditions de participation : cf règlement de la consultation  
Technique d'achat : sans objet  
Date et heure de remise des plis : 01/07/2025 à 10h00  
Présentation des offres par catalogue électronique : interdite  
Réduction du nombre de candidats : non  
Possibilité d'attribution sans négociation (attribution sur la base de l'offre initiale) :  
oui  
L'acheteur exige la présentation de variantes : NON  
Les variantes à l'initiative du soumissionnaire sont autorisées : OUI  
Une PSE (prestation supplémentaire éventuelle) : OUI

### Critères d'attribution:

Valeur technique des prestations : 40%  
Prix de l'offre : 60%

### Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : Extension et rénovation de l'école maternelle de Cavan.

Code CPV principal : 45454100-5 Travaux de réfection

Type de marché : Marché de travaux

Lieu principal d'exécution du marché : CAVAN

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché (si marché alloti, préciser pour chaque lot dans la description) : Oui

Pour les lots 3, 4, 6, 8, 10 ,12 et 13

Section 5 : Lots

Marché alloti : Oui

Cette consultation concerne uniquement le lot 8.

CPV : 45421141-4 Travaux de cloisonnement

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires :

Voies et délais de recours :

– Un référé précontractuel peut être exercé jusqu'à la signature du marché conformément aux dispositions des articles L. 551-1 et R. 551-1 à R. 551-6 du Code de justice administrative ;

– Un référé contractuel peut être exercé à compter de la signature du marché conformément aux articles L. 551-13 et R. 551-7 à R. 551-10 du Code de justice administrative dans un délai de 31 jours en cas de publication d'un avis d'attribution ou de 6 mois en cas d'absence d'avis d'attribution

– Un recours en contestation de validité du marché peut être exercé, conformément à l'arrêt du Conseil d'État du 16 juillet 2007 dans un délai de deux mois, suivant l'accomplissement de mesures de publicité précisant notamment la date de conclusion du marché et ses modalités de consultation assortie le cas échéant d'un référé suspension en application de l'article L 521-1 du Code de justice administrative.

Date d'envoi du présent avis : 11/06/2025